

Nanterre, le 03/02/2021

OBJET : SECURITE DES GELS HYDROALCOOLIQUES

Madame, Monsieur,

Nous souhaitons vous informer officiellement et rappeler à tous nos clients et utilisateurs qu'il est impératif de ne pas ré-utiliser les flacons de gels hydroalcooliques Wyritol pour toutes autres formules de gels ou autres solutions hydroalcooliques d'une autre marque.

Pour des questions de responsabilité et des raisons réglementaires, cette pratique est en effet strictement interdite et réprimandable en cas de contrôles.

Avec Wyritol, nous vous garantissons :

- Taux d'éthanol à 70%
- Norme complète EN14476
- Large spectre de désinfection : bactéricide, levuricide, virucide
- Faible temps d'action : 30 à 90 secondes selon l'activité souhaitée
- Présence de glycérine pour éviter l'assèchement des mains
- Conformité des étiquettes & des précautions d'emploi (respectant les dernières réglementations en vigueur)

Tous ces éléments sont propres aux formules Wyritol.

En aucun cas, nous ne pouvons garantir la conformité des formules autres que Wyritol.

Pour la santé des utilisateurs, il est primordial d'avoir une formule conforme à l'emballage. L'utilisateur pourra ainsi être pris en charge correctement par les centres médicaux et centres anti-poisons en cas d'accident (ingestion, projection, allergies...).

Cela engage notre responsabilité ainsi que votre responsabilité.

Nous vous remercions de bien vouloir transmettre ce rappel à l'ensemble des points de vente et vos clients utilisateurs.

Bien sincèrement,

Vincent Estager